infos Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

 # 14 Avril - Juin 2022

SOMMAIRE

« bien manger » et « manger local » p. 2

Le contrat d'engagement jeune p. 3

Créer / entreprendre p. 4

Redécouvrez votre territoire p. 5

L'agglo en action p. 6

Le Programme Local de l'Habitat p. 7-9

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal p. 10-11

Rénover, économiser p. 12

Enfance – jeunesse p. 13

Sport p. 14-15

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

44, rue du Château - 77300 Fontainebleau
tél. 01 64 70 10 80 • Fax. 01 64 70 10 98
accueil@pays-fontainebleau.fr
www.pays-fontainebleau.fr

Bulletin d'information
Directeur de la publication : Pascal Gouhoury
Rédacteur en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau
Numéro ISSN : ISSN 2605-8081
Crédits photos : Département de Seine-et-Marne, GL
Imprimé à 35 000 exemplaires
par Inore Groupe Impression

ÉDITO

Depuis plusieurs semaines, nos regards sont portés à quelques milliers de kilomètres de chez nous, aux portes de notre Union Européenne et nous observons avec gravité et effroi le terrible drame humain qui est en train de se jouer. Je souhaite apporter tout mon soutien au peuple ukrainien qui mène sans relâche et au prix de nombreuses vies, le combat pour des valeurs qui nous sont chères, celles de la Liberté.

A l'échelle de notre territoire du Pays de Fontainebleau, une formidable chaine de solidarité s'est organisée grâce à l'engagement des citoyens, des associations, de nos communes et des élus locaux. Je souhaite que notre agglomération prenne sa part dans ce soutien et fais le vœu que ce conflit cesse rapidement.

Pour ce nouveau numéro de la lettre d'infos, nous présentons les projets menés par l'agglomération qui s'intègrent dans un souci constant de rendre votre quotidien plus agréable et de vous proposer des services toujours plus utiles. Il s'agit aussi de porter des projets structurants pour le territoire, qui valorisent notre patrimoine, le protègent et dessinent l'avenir du Pays de Fontainebleau.

Ces projets et les services proposés doivent permettre de répondre aux attentes de l'ensemble des communes, qu'elles soient rurales ou urbaines. Il s'agit de trouver un juste équilibre qui permet de satisfaire toutes nos communes et qui répond aux attentes de l'ensemble de nos administrés en matière d'habitat, d'urbanisme ou encore de développement économique. C'est avec cette volonté que nous avons construit notre budget 2022.

Je vous laisse découvrir les nombreux sujets portés par notre agglomération, notamment en matière de solidarité, de soutien aux actions structurantes, de maintien du bien-vivre ensemble par la préservation du cadre de vie, ou encore en matière de développement de la place du sport sur le territoire, de la santé et du mieux-manger.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien fidèlement à vous.
Le Président
Pascal GOUHOURY

FOCUS

NOUVEAU !

Vos conseillers France Rénov' vous reçoivent sur rendez-vous dans les locaux de l'agglomération chaque mercredi après-midi.

Les 6 et 20 avril, au siège de l'agglomération au 44 rue du château à Fontainebleau, puis les 13 et 27 avril avril au pôle cadre de vie environnement, 1bis route de l'Ermitage (à côté de la piscine) à Fontainebleau.

Ces permanences hebdomadaires se tiendront alternativement sur ces deux lieux les mois suivants.

Retrouvez aussi vos conseillers lors des Naturiales les 14 et 15 mai prochains à Fontainebleau.

ÉCONOMIE

Projet de cuisine centrale en circuits alimentaires de proximité

Renforcer les filières agricoles alimentaires locales tout en contribuant à améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines.

Afin de nourrir le projet, des Maires et des élus du groupe de travail se sont rendus le mardi 15 mars à Pompey (près de Nancy) afin d'y visiter la cuisine intercommunale et échanger avec la Communauté de communes du Bassin de Pompey qui gère cet équipement.

Cette visite a été l'occasion de bénéficier d'un retour d'expérience sur la gestion d'une cuisine centrale intercommunale qui produit des repas à destination d'une trentaine de sites sur ses communes membres : l'ensemble des cantines scolaires, des résidences de personnes âgées, du portage à domicile, des structures d'accueil petite enfance, des structures d'accueil périscolaires, mais aussi un restaurant inter-entreprises. Il a été notamment question de la politique d'approvisionnement de la cuisine et de son inscription dans la démarche globale de la communauté en matière de développement des circuits alimentaires de proximité sur son territoire.

Avec la création de cet équipement, les principaux objectifs de cette communauté étaient les suivants :

- valoriser une alimentation de qualité en favorisant le travail avec des produits et des filières d'approvisionnement de proximité,
- éduquer les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- renforcer l'éducation au goût, à la consommation et à l'équilibre alimentaire.

Des échanges riches qui ont été appréciés par les élus et qui vont contribuer à alimenter les réflexions autour d'un tel projet pour le Pays de Fontainebleau.

Le groupe de travail Cuisine centrale de l'Agglomération à Pompey.

Accueil par le Président et Vice-Président de la CC du Bassin de Pompey.

Vue panoramique de la zone de préparation des repas.

Pour l'agglomération, le projet de cuisine centrale répondrait à l'action 27 du projet de territoire. Trois enjeux majeurs guident l'action vers un soutien aux démarches de « bien-manger » et « manger local » :

- les impératifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le contexte de crise climatique,
- la vigilance portée en matière de santé publique sur la qualité des aliments et en particulier de soutien au bio,
- le renforcement des productions agricoles alimentaires en circuits courts sur le territoire.

La cuisine centrale répond à ces 3 enjeux.
La fabrication locale des repas servis en restauration collective permet la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées au transport des produits.
C'est aussi une formidable vitrine pour rendre visibles les producteurs en circuits courts.
Le premier bénéfice immédiat se voit dans les assiettes servies en cantine, pour le plus grand bonheur des enfants.

Le contrat d'engagement jeune (CEJ)

Depuis le 1er mars, l'État déploie les Contrats d'Engagement Jeune et mobilise les missions locales et Pôle Emploi. Pour la Communauté d'agglomération, il s'agit de la Mission Locale Seine-et-Loing et des 3 agences Pôle Emploi qui couvrent le territoire.

Ces contrats s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (29 ans pour les travailleurs handicapés) confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi durable, et qui ne sont ni étudiants, ni en formation.

Ils accèdent à un accompagnement renforcé (15h/20h par semaine), personnalisé et rémunéré, destiné à les aider à définir un projet professionnel et à trouver un emploi.

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, C'EST QUOI ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
  - ni en étude
  - ni en formation
  - ni en emploi
- Un parcours entièrement personnalisé
- Un accompagnement avec un conseiller dédié
- Un programme composé de différents types d'activités **à raison de 15 à 20 heures par semaine !**
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Signature d'un contrat
  - respect des engagements définis
- Diagnostic personnalisé
- Une durée de 6 à 12 mois
- Un conseiller référent unique

ET CONCRÈTEMENT ?

- Des ateliers collectifs pour :
  - avoir confiance
  - travailler son employabilité
  - définir un projet professionnel
- Des stages en entreprises :
  - découvrir le monde professionnel et ses codes
  - découvrir différents secteurs activités
  - découvrir différents métiers

+ possibilité d'intégrer :

- Une formation
- Une entrée en pré-apprentissage
- Une mission de service civique
- Un emploi

Pour + d'informations, contactez au choix :

MLSL
MISSION LOCALE
DE LA SEINE & DU LOING

La Mission Locale de la Seine et du Loing
17 rue des Tanneurs à Nemours
Tél. : 01 64 28 51 58
Horaires d'ouverture :
9h-12h30
13h30 -17h30
www.mlseineetloing.fr

pôle emploi

Pôle Emploi
- **9 avenue du Général de Gaulle - 77210 Avon**
- **30 avenue de Lyon - 77140 Nemours**
- **187 rue Gaston Pluchon - 77190 Dammarie-les-Lys**

Tél. : 3949
Horaires d'ouverture : 9h-13h15 du lundi au jeudi
9h-12h le vendredi / sur rdv l'après-midi
www.pole-emploi.fr

CRÉATION D'ENTREPRISES

On vous attend au Booster !

Besoin d'être accompagné dans votre création ou pour les premiers pas de votre entreprise ? Participez aux ateliers proposés deux mardis par mois et animés par des experts et professionnels du territoire.

Parmi les thèmes au programme de ce prochain trimestre : les bonnes pratiques pour réussir sa campagne de crowdfunding, se protéger grâce à la propriété intellectuelle, communiquer en s'affirmant, vendre grâce aux réseaux sociaux, les tableaux bords comme outil d'aide à la décision, mettre en place sa démarche commerciale.

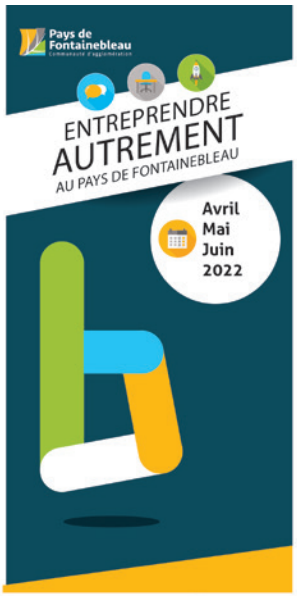

Plus d'informations et inscription aux ateliers :
www.lebooster-fontainebleau.fr
lebooster@pays-fontainebleau.fr
01 64 70 10 79

Scannez ici pour télécharger le planning

ÉCONOMIE

Le Pays de Fontainebleau anime un site internet dédié à la vie économique du territoire.

Ce site internet a été conçu pour les entreprises du Pays de Fontainebleau. Il fonctionne comme un portail facilitant l'accès aux informations et contacts utiles pour les entreprises locales, qu'elles soient en création, en développement, en recherche de local ou en difficultés. Il informe sur les principaux partenaires économiques du territoire (Région, consulaires...).

Vous y trouverez :

l'agenda économique du territoire

une rubrique actualités écos

Vous pouvez vous abonner au flux de ces deux premières rubriques

Avis aux agences et propriétaires de locaux et/ou terrains : faites nous connaître vos offres et publiez les gratuitement sur la vitrine en ligne des locaux /terrains vacants (outil développé par l'agence d'attractivité du département de Seine-et-Marne)

Plus d'informations sur www.economie-pays-fontainebleau.fr ou economie@pays-fontainebleau.fr

TOURISME

Les bureaux d'informations touristiques sont aussi ouverts aux habitants !

Que vous résidiez depuis très longtemps sur le territoire, que vous veniez d'arriver ou que vous accueilliez de la famille pour le week-end, les conseillères de Fontainebleau Tourisme, office de tourisme intercommunal sont là pour vous accompagner.
L'office identifie pour vous des activités de qualité et propose un choix de sorties en fonction de vos envies. N'hésitez pas à venir les rencontrer dans les lieux d'accueil à Barbizon et Fontainebleau.

Pour joindre les conseillères : Bureaux d'informations touristiques

4 bis Place de la République à Fontainebleau
01 60 74 99 99

Place Marc Jacquet à Barbizon
01 60 66 41 87

Pour une information en continu, des bornes d'informations touristiques sont à votre disposition dès la sortie du train à la gare de Fontainebleau-Avon, mais aussi en ville à Fontainebleau (place de la République), à Barbizon (Place Marc Jacquet), à Bourron-Marlotte (mairie) et bientôt à Bois-le-Roi. Ces bornes délivrent l'ensemble de l'information touristique de l'Agglomération.

Depuis ces terminaux, il est possible de télécharger une information, un bon plan, une activité, un itinéraire, un événement... sur son smartphone.

Sur www.fontainebleau-tourisme.com via la boîte de dialogue, nos équipes sont présentes et répondent à toutes vos questions.

Que s'est-il passé depuis la création de l'agglomération en 2017 ?

L'agglomération s'est construite au travers de documents nécessaires à son fonctionnement. Tout d'abord le **Projet de Territoire**, pour une vision politique partagée, le fruit d'une co-construction qui a impliqué les élus des 26 communes, mais aussi les acteurs et les habitants du territoire. Puis le **Plan Climat Air Energie Territorial** (PCAET) pour engager l'agglomération dans la transition écologique en agissant principalement sur deux leviers : la mobilité et la rénovation de l'habitat.

Aujourd'hui, le Pays de Fontainebleau, doté de ces documents socles, bénéficie d'une écoute attentive de l'État et des collectivités régionales et départementales. Une agglomération bien structurée et réfléchie porte mieux ses projets.

Quels sont les projets en cours ?

Une partie des actions dessinées dans le projet de territoire est aujourd'hui accomplie : le développement de la mobilité dans toutes les communes avec à minima du transport à la demande, le lancement d'un programme favorisant les économies d'énergie (pour ne citer que celles-ci).

La seconde phase d'élaboration de documents structurants débute : **le programme local de l'habitat** (PLH) et **le plan local d'urbanisme intercommunal** (PLUi) décrits dans les pages suivantes. Ces outils seront la garantie de la préservation du cadre de vie exceptionnel, tout en le dotant d'un parcours résidentiel luttant à la fois contre les départs des familles et favorisant l'accueil de personnes âgées en résidence autonomie.

Le projet, dit de cuisine centrale, avance avec le souhait de rapprocher la production de qualité locale des assiettes de nos enfants dans les cantines (voir page 2).

Enfin, l'agglomération marque un intérêt grandissant à la valorisation des bords de Seine en travaillant notamment sur le développement du port de Valvins (Samois - Avon) qui pourrait devenir une nouvelle portée d'entrée touristique sur le territoire.

HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH est un document stratégique qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, prise en compte des populations spécifiques. Il comprend 4 objectifs :

- répondre aux besoins en logements et en hébergements,
- favoriser le renouvellement urbain,
- favoriser la mixité sociale,
- assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements

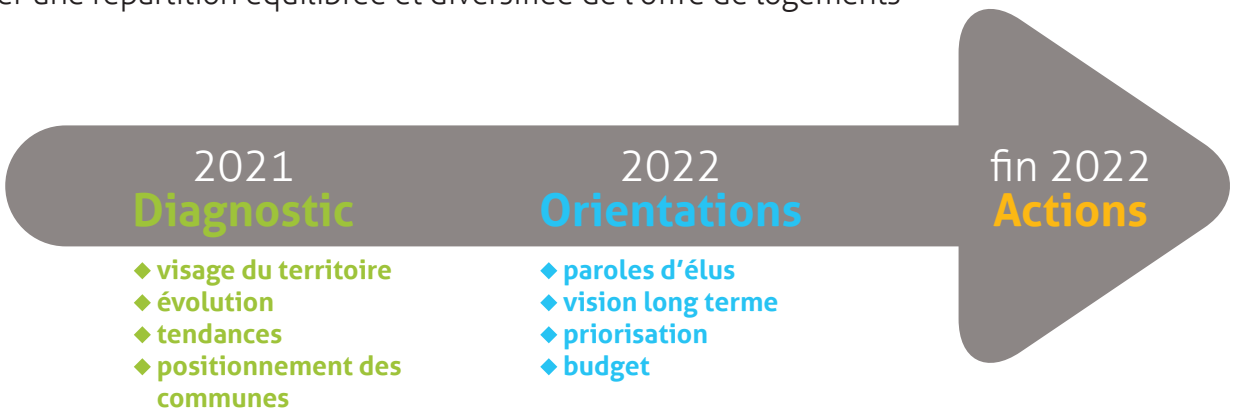

Le diagnostic

Le territoire du Pays de Fontainebleau est un espace préservé et intermédiaire entre l'urbanisation parisienne et des secteurs peu denses et agricoles du sud du département.

2 pôles urbains

des communes semi-rurales

des communes rurales

Profil des habitants

Les jeunes actifs travaillent essentiellement à l'extérieur du territoire.
Les jeunes ménages avec enfants ont tendance à s'éloigner et acheter en dehors de l'agglomération. Le profil prédominant des ménages est un couple de 40 ans et plus, sans enfants et aux revenus médians nettement supérieurs à la moyenne du département.
Une des conséquences est la fragilité socio-économique avec 64% des ménages du territoire éligibles au logement social.

HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Profil des habitations existantes

Une partie du parc privé est ancien, potentiellement énergivore, dégradé voire insalubre (notamment pour les logements construits avant 1975). Ce parc de moindre qualité se situe principalement dans les centre-villes et centre-bourgs mais il permet quand même de répondre à des ménages modestes captifs.

La majorité des habitants sont propriétaires, avec une très forte prédominance de grands logements individuels en dehors des villes. Le parc locatif est, lui, plus développé sur le cœur urbain mais avec peu d'offres sur les studios, F1 /F2.

Profil des constructions réalisées

Le cœur urbain concentre la production des nouveaux logements, essentiellement collectifs. Les maisons individuelles sont principalement construites dans les secteurs plus ruraux. Un phénomène de division parcellaire entraîne une organisation urbaine non maîtrisée et peu esthétique sans réelle prise en compte de l'artificialisation des sols.

Le marché immobilier

La production de logements est insuffisante pour maintenir la population en place. Le marché immobilier répond difficilement aux besoins des ménages. En neuf, le marché est tourné quasi-exclusivement vers le terrain à bâtir.

Le marché locatif social est faiblement développé et concentré, là aussi sur le cœur urbain. L'offre existante n'est pas toujours en cohérence avec la demande en termes de surface et parfois de prix. En 2020, 1 091 demandes de logements enregistrées (48% de personnes seules et 25% de familles monoparentales) pour un peu plus de 2 500 logements sociaux existants déjà occupés avec peu de rotation.

Les besoins spécifiques partiellement couverts

- 1054 places en EHPAD
- 1 résidence intergénérationnelle
- 3 résidences autonomies

- 6% d'allocataires CAF en situation de handicap
- méconnaissance offres et besoins

- 17% de la population a moins de 30 ans.
- recours au locatif privé

- 34 places d'hébergement d'urgence
- 28 places en maison relais
- 6 logements temporaires

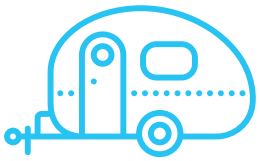

- 20 places en cours de réalisation pour 335 emplacements illicites comptabilisés entre 2013 et 2018

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Les 5 orientations du PLH pour répondre aux enjeux majeurs

Plusieurs enjeux ont émergé du diagnostic autour de trois grandes thématiques :

- offrir un cadre de vie accueillant aux habitants,
- améliorer le parc de logements existant,
- faciliter les parcours résidentiels des ménages.

Orientation 1 : Encadrer le développement urbain tout en préservant le cadre de vie remarquable du territoire

- continuer de produire mais différemment, de manière plus qualitative que quantitative,
- définir une politique foncière intercommunale,
- mener une politique de l'habitat en cohérence avec l'organisation du territoire,
- accompagner la dynamique de croissance démographique en tenant compte des spécificités communales.

Orientation 2 : Accompagner le parcours résidentiel des ménages

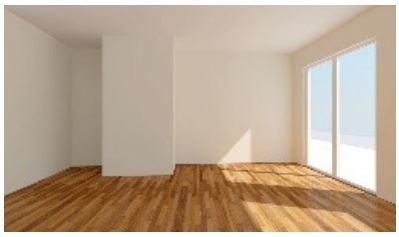

- répondre aux besoins locatifs,
- développer une offre en accession adaptée aux attentes des jeunes ménages pour les garder sur le territoire,
- développer une plus grande diversité d'offre de logements en termes de prix, de surface, de typologie et de forme urbaine.

Orientation 3 : Améliorer et requalifier le parc de logements

- travailler l'attractivité des centre-villes et des centres-bourgs pour revaloriser le rôle du parc ancien dans le parcours résidentiel des ménages.

Orientation 4 : Apporter une offre adaptée aux différents publics spécifiques

- accompagner le vieillissement de la population avec le maintien à domicile et de l'hébergement regroupé,
- mieux identifier l'offre pour les personnes en situation de handicap,
- déployer une offre en logements et hébergements à destination des jeunes et des ménages les plus fragiles,
- apporter une réponse adaptée aux gens du voyage en matière d'offre résidentielle et d'accompagnement social et technique d'accueil.

Orientation 5 : Piloter et animer la stratégie habitat du Pays de Fontainebleau

- animer le PLH du territoire par la mise en place de moyens à déployer à l'échelle communautaire pour agir sur l'habitat.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) patrimonial et paysager

L'échelle intercommunale est devenue incontournable pour aborder et agir sur les **politiques publiques territoriales** au-delà des limites administratives communales. L'agglomération intervient dans les domaines de la mobilité, de l'habitat et de la valorisation du patrimoine (bâti et paysager).

Elle œuvre également pour l'attractivité touristique, le maintien et le développement des activités économiques et la gestion des ressources et équipements publics.

Tout comme elle est attentive à la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et à la prévention des risques et santé.

Le Pays de Fontainebleau est un territoire à taille humaine. Constitué de 26 communes, totalisant 68 601 habitants répartis sur 437,4 km², il est relié par des composantes naturelles marqueurs de son identité.

En effet, le paysage des vallées de la Seine et de l'École, des forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois Pignons et des plaines agricoles de Bière et du Gâtinais, s'articulent au centre urbain attractif formé par Fontainebleau-Avon. Les élus partagent une vision commune pour **préserver ce cadre de vie remarquable**.

Le PLU intercommunal est l'outil de traduction spatiale au service du **projet politique communautaire à destination des habitants.**

Ce document permettra d'encadrer :

- **l'utilisation des sols,**
- **les aménagements,**
- **la localisation et la desserte,**
- **l'implantation et l'architecture des constructions** sur l'ensemble de notre territoire.

Le dossier de PLUi final sera composé de plusieurs volets :

- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- le rapport de présentation,
- le règlement graphique et les annexes.

Les conseillers communautaires ont prescrit l'élaboration de cette démarche le **24 mars 2021**. Ils ont également défini les **objectifs poursuivis** par le PLUi, les **modalités de collaboration avec les communes** et les **modalités de concertation avec la population**.

Un **séminaire de lancement** avec les Maires et élus référents du PLUi a eu lieu le **11 février** dernier au Ciné Paradis à Fontainebleau.

À cette occasion le groupement d'études, piloté par le cabinet CITADIA, a présenté l'équipe pluridisciplinaire qui accompagnera la communauté d'agglomération dans cette démarche. Ils ont

exposé aux élus présents la méthode de co-construction et de concertation avec la population mais aussi les premiers enjeux identifiés du territoire.

Une réunion avait eu lieu en amont avec les représentants des institutions publiques associées à la procédure : État (DDT, ABF), Région, Département, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, Chambres consulaires, Syndicats de Rivières, Île-de-France Mobilités, collectivités limitrophes, etc.

Plusieurs temps de co-construction avec les élus municipaux auront lieu sous forme d'ateliers géographiques et thématiques. Les conseils municipaux auront aussi à se prononcer au moment du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et sur le document arrêté.

La population sera également concertée à différentes étapes à travers des réunions publiques, des registres de concertation et des documents d'information.

Une enquête publique sera réalisée sur le PLUi arrêté avant son adoption par le conseil communautaire et permettra aux habitants de formuler des observations.

Les objectifs définis par les élus :

- Protéger l'écrin du Pays de Fontainebleau et valoriser les patrimoines bâtis, naturels, agricoles et paysagers marqueurs de l'identité du territoire.
- Affirmer une stratégie économique portée sur le tourisme vert, la filière équestre, le tissu économique de proximité et les entreprises à forte valeur ajoutée.
- Faire du Pays de Fontainebleau un lieu de vie durable et équitable au service de ses habitants.

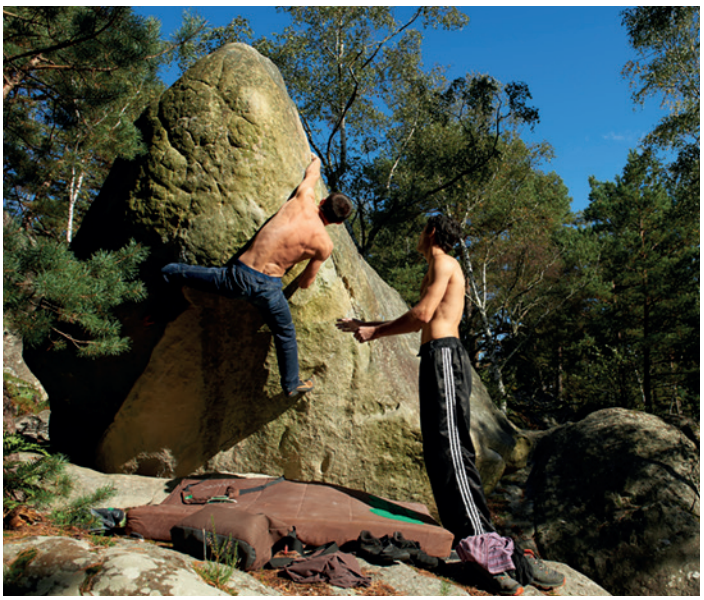

Plus d'informations sur www.pays-fontainebleau.fr onglet VOS SERVICES rubrique URBANISME

La rénovation à tous les étages !

Depuis déjà quelques années, l'agglomération accompagne les habitants dans la rénovation énergétique de leur habitation. Avec la création du service public France Rénov', les chantiers s'étendent aux copropriétés et entreprises de moins de 1 000m².

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Des permanences administratives sur rendez-vous ont lieu chaque mercredi après-midi, alternativement au siège de l'agglomération (44 rue du Château à Fontainebleau) ou au pôle Cadre de Vie environnement (route de l'Ermitage (à côté de la piscine) à Fontainebleau).

Les conseillers FRANCE RENOV' vous accompagnent dans la lecture de vos devis. Ce document est essentiel à la bonne compréhension du chantier par les deux parties et doit pour ce faire contenir des éléments essentiels :

- **Les coordonnées du client :** le nom et prénom du client, ainsi que l'adresse où vont avoir lieu les travaux et l'adresse de facturation si celle-ci est différente ;
- **Les dates clés :** la date de création du devis, de visite préalable du logement et la durée de validité du devis ;
- **Les coordonnées de l'entreprise :** raison sociale, statut, forme juridique et adresse ;
- **Les certifications de l'entreprise :** le numéro de SIRET, l'assurance décennale de l'entreprise et son numéro RGE (si indique avoir la qualification) ;
- **Les coûts :** le décompte détaillé de la quantité et du prix des différentes prestations et des produits nécessaires à la réalisation des travaux, taux horaire de main d'œuvre TTC, la somme globale HT, et la somme globale TTC. Il faut également indiquer les différents taux de TVA qui s'appliquent.
- **Les critères techniques :** les critères de performance énergétique de l'équipement ou du matériel rendant l'opération éligible aux dispositifs ;
- **Les informations relatives au paiement :** les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat ainsi que les modalités de réclamations et conditions du service après-vente (garantie notamment) ;

Attention, ne signez pas de devis avant la demande et l'accord des aides. Par ailleurs, l'artisan choisi devra avoir une qualification RGE (reconnu garant de l'environnement).

Retrouvez vos conseillers France Rénov' lors des Naturiales place de la République à Fontainebleau les 14 et 15 mai prochain.

Une balade thermique s'est déroulée dans une copropriété horizontale à Avon. Cette animation a permis de mettre en avant les ponts thermiques et autres défauts d'isolation du bâti impossibles à détecter à l'œil nu et de révéler et comprendre les déperditions de chaleur, leurs causes et solutions.

La résidence sociale ADOMA, située face à la gare de Fontainebleau-Avon sera prochainement livrée. Ces nouveaux logements sont à destination des jeunes actifs en début de parcours résidentiel et des ménages monoparentaux.
20 logements de type 1 sont réservés à l'agglomération, afin de répondre aux besoins de développement du locatif très social à destination des plus précaires sur le territoire.

Prenez rendez-vous avec vos conseillers locaux par 01 64 98 11 79 ou sur la plateforme : www.pays-fontainebleau.fr/francerenov

Les Relais Petite Enfance plus que jamais essentiels

Les actions des Relais Petite Enfance du territoire n'ont connu aucun répit durant la crise sanitaire. Avec le soutien de la Caf de Seine-et-Marne, les animatrices des Relais contribuent aujourd'hui encore à la sociabilisation des enfants, partiellement privés de temps collectifs ces derniers mois, et développent des actions pour lutter contre l'isolement des professionnels de l'accueil du jeune enfant. Durant les ateliers d'éveil (se tenant en matinée, en fonction des lieux et sur inscription), des séances de yoga ont été initiées pour les enfants avec une intervenante formée à cette pratique. L'expérience sera renouvelée tout au long de 2022, comme l'éveil musical déjà proposé depuis plusieurs années. À ces ateliers s'ajoutent des conférences en présentiel et en visio à destination des assistants maternels et gardes à domicile, pour améliorer les pratiques et échanger notamment autour du développement et de la santé du tout-petit. Des groupes d'analyse de la pratique avec une psychologue ont été animés ces derniers mois et seront maintenus. Les beaux jours reviennent, balades, visites à la ferme, pique-nique sont au programme !

Infos Jeunes - Un nouvel arrêt de bus au Vaudoué

Un nouvel arrêt dénommé « la Forêt » a été mis en place en janvier dernier par l'agglomération en concertation avec Île-de-France Mobilités. La ligne 184-001 des Cars Bleus, en direction de Fontainebleau, s'arrête désormais à 7h34. Les lycéens gagnent plus d'une demi-heure et ont un trajet direct en évitant une correspondance à La Chapelle-la-Reine.

L'enfance et la jeunesse, à l'heure de la récolte

Les enfants ayant participé avec leur accueil de loisirs au projet « Quand les enfants céréalisent », en partenariat avec quatre autres accueils de loisirs du territoire et avec le soutien du programme LEADER, continuent à être sensibilisés au travail des matières premières avant de savourer le fruit de leur récolte céréalière. Des ateliers culinaires à base de céréales ont été animés par l'association 1001 sillons. Des sorties à la ferme démarrent et les ateliers seront menés jusqu'en fin d'année scolaire.

Les jeunes, collégiens et lycéens, restent impliqués dans le projet graffs olympiques sur les communes du territoire avec pour objectif de créer un circuit olympique à travers les 26 communes. Ce projet bénéficie d'aides financières du Parc naturel régional du Gâtinais français, du Conseil Départemental et de la Caf de Seine-et-Marne.

Suite au succès rencontré par plusieurs ateliers orientés vers la santé des jeunes lors des journées oxygène et au forum santé inter collèges, le service jeunesse démarre le projet « Ton bien-être notre priorité », soutenu par la Caf77. Ce projet englobera des actions de sensibilisation, des conférences à destination des parents, des formations aux premiers secours, des ateliers pédagogiques sur la nutrition, les addictions, le harcèlement et des actions de solidarité et d'entraide.

Une journée temps fort Handicap est programmée le 20 juin prochain avec des collégiens valides et porteurs de handicap, dans les jardins du Château de Fontainebleau.

TRIBUNE LIBRE

Groupe Villes Villages Forêts

Les collectivités locales de France participent généreusement à l'effort national pour soulager la population ukrainienne martyrisée. La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau doit y prendre toute sa part et accompagner les mairies dans leurs actions.

Nous tenons à saluer les communes qui ont d'ores et déjà accompli beaucoup. Nous devons poursuivre dans cette voie et ouvrir nos portes aux réfugiés de toutes origines jetés sur les routes de l'Europe par la guerre ou les persécutions, même si aujourd'hui nos pensées et nos actes se concentrent sur l'aide aux Ukrainiens dans leur soudaine détresse.

Pendant que la Terre tourne, notre chère CAPF ne tourne plus rond avec une aggravation des divisions internes. Nous souhaitons que l'esprit de solidarité entre tous les habitants de notre territoire prévale sur tous les calculs politiques. Villes et villages doivent travailler ensemble et fournir à la CAPF les moyens de sa nécessaire action : sur le long terme, ce ne sera pas une dépense supplémentaire mais une source d'économies d'échelle.

SPORT

Les travaux en cours sur les équipements

Le Grand Parquet

Au Grand Parquet, pour la 3e année consécutive, des aménagements ont été mis en œuvre pour accueillir un public croissant autour d'événements toujours plus prestigieux. Le site dispose en effet à présent d'une plus grande capacité d'accueil de boxes pour les compétitions équestres, mais aussi d'axe de circulation plus sécurisés pour les cavaliers, chevaux, piétons et véhicules.

L'accessibilité aux bureaux administratifs et salles de séminaires a été améliorée par l'aménagement de deux places PMR. Les gradins de la troisième carrière ont été refaits à neuf pour encore mieux profiter des épreuves au soleil.

Pour ne rien louper des événements du Grand Parquet :
www.grandparquet.com
@GrandParquet
LeGrandParquet

Le Stade Philippe Mahut

Le Stade Philippe Mahut connait actuellement un virage important dans sa configuration. Doté d'une très belle piste d'athlétisme, celle-ci nécessitait la mise en place de plusieurs aménagements pour accueillir des compétitions de niveau supérieur.

Dans le cadre de ces travaux, des subventions ont été accordées par le Département de Seine-et-Marne à hauteur de 300 000€.

Ces travaux seront célébrés le 17 mai prochain lors du 1er meeting d'athlétisme national de Seine-et-Marne (cf page suivante).

La piscine de la Faisanderie

La piscine de la Faisanderie a connu une importante panne de pompe qui a mobilisé les équipes pendant plusieurs semaines.

Afin de ne pas pénaliser davantage les usagers, cette période de fermeture a été mise à profit pour faire la vidange annuelle et le nettoyage des vestiaires.

Durant cette période les équipes pédagogiques, chef de bassin et maitres-nageurs sauveteurs ont élaboré un aquathlon qui clôturera l'année scolaire de l'ensemble des élèves de CM2 de toutes les communes. L'objectif sera ludique et sportif.

TERRE DE JEUX 2024

Le Printemps des Sports Équestres, le retour du championnat de France Master PRO

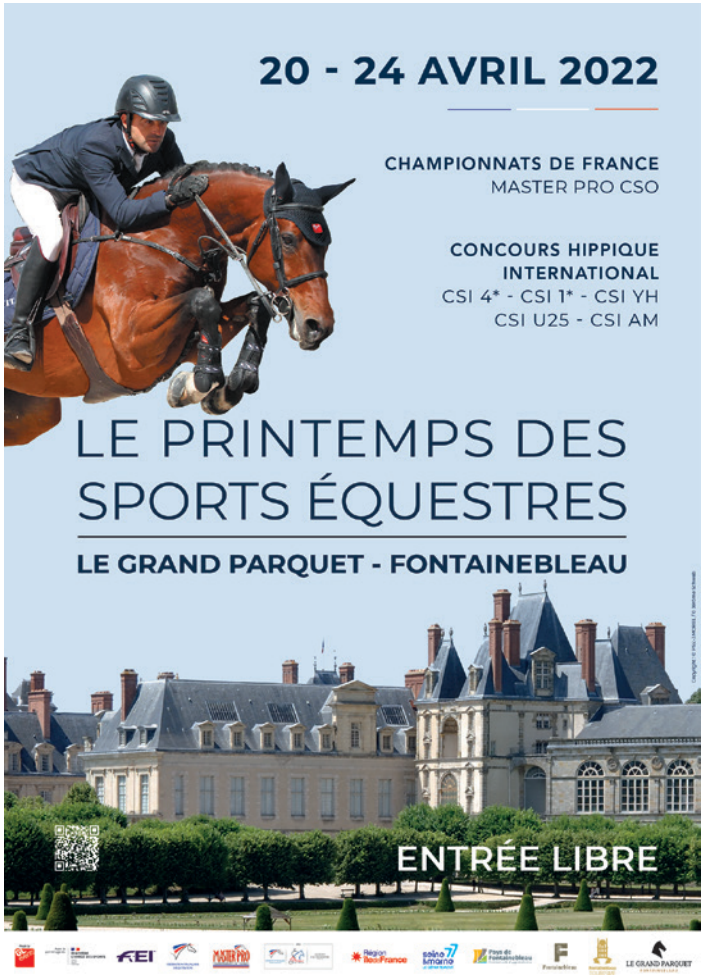

Du 20 au 24 avril, l'élite des cavaliers revient pour le plaisir du public, des professionnels et des passionnés. Sous l'impulsion de la Fédération Française d'Equitation, associée à GL events Equestrian Sport, acteur majeur de l'organisation d'événements équestres dans le monde, le mythique Championnat de France Master Pro est de retour au Grand Parquet.

Un écrin et un programme sportif exceptionnels pour la combinaison des Championnats de France et d'un Concours Hippique International 4 étoiles. Ces quatre jours seront un véritable tremplin vers une carrière internationale. Nombres de cavaliers classés aujourd'hui dans le Top 10 mondial seront présents. Ils auront en effet, la possibilité d'être accompagnés de leurs meilleurs chevaux dans un concours de sauts d'obstacle 4 étoiles, mais aussi de faire concourir leurs jeunes chevaux de sept et huit ans, dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024.

Au-delà de la compétition, c'est une immense fête des sports équestres qui se prépare. Le Printemps des Sports Equestres compte s'inscrire dans la durée, en proposant un rendez-vous sportif annuel incontournable. De nombreuses animations familiales seront proposées pendant 4 jours : espace enfants avec baptême de poney, manège de chevaux de bois.

Meeting national d'athlétisme de Seine-et-Marne (en nocturne)

Le 17 mai prochain, le stade Philippe Mahut, fraîchement doté de nouveaux équipements de pointe accueillera son premier meeting national d'athlétisme de Seine-et-Marne. Le comité départemental d'Athlétisme, aux côtés du Département de Seine-et-Marne et l'Agglomération du Pays de Fontainebleau, concoctent un mardi pas comme les autres à la Faisanderie.

En effet dès 16h30, les élèves des sections sportives seront accueillis pour un challenge interacadémique. De 18h à 18h45, ce sont les entreprises qui effectueront un relais mixtes.

À partir de 19h, ce sont pas moins de 200 athlètes français et internationaux qui se croiseront.

Venez nombreux assister à cette fête de l'athlétisme, l'entrée est libre !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

@PaysFontainebleau

Pays de Fontainebleau

Pays de Fontainebleau Agglo

@PaysFbleau

Et toujours sur
www.pays-fontainebleau.fr
www.economie-pays-fontainebleau.fr
www.piscine-faisanderie.fr

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération